

SECURISATION FONCIERE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LES GRANDS PERIMETRES IRRIGUES RIZICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Apprendre des expériences du Burkina Faso, Mali et Niger

Atelier régional – Ouagadougou, les 17, 18 et 19 juin 2016

Relevé des conclusions et recommandations

I- INTRODUCTION

Sur invitation du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et du programme de la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, s'est tenu du 17 au 19 juin 2016 à Ouagadougou, au Burkina Faso, l'atelier régional sur « la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres rizières en Afrique de l'Ouest- Apprendre des expériences du Burkina Faso, Mali et Niger ».

Ont pris part à l'atelier, les représentants des représentants des organisations de producteurs, des institutions d'intégration régionale, des institutions de recherches, des services et agences étatiques, des ONG et des experts du domaine dans les 3 pays cités et au niveau régional. La liste complète des participants est jointe en annexe à ce relevé de conclusions et de recommandations.

L'atelier régional avait pour objectif de contribuer au développement et à la mise en œuvre de politiques assurant une meilleure sécurisation foncière des exploitations familiales dans l'irrigation en Afrique de l'Ouest en valorisant les expériences de gestion foncière dans les grands périmètres irrigués rizières notamment au Burkina Faso, Mali et Niger.

Les objectifs spécifiques de l'atelier se déclinaient comme suit :

- Echanger sur les réalités et initiatives foncières des périmètres irrigués telles que vécues par les paysans et valoriser les résultats des études et concertations réalisées sur ce thème au Burkina, au Mali, au Niger et au niveau régional ;
- Développer une stratégie d'action du ROPPA (messages clés, feuille de route) pour influencer les politiques et initiatives de sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres irrigués rizières en Afrique de l'Ouest ;
- Alimenter la réflexion du ROPPA dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie globale d'action sur le foncier en général..

A l'issue de la réunion, les résultats attendus étaient les suivants :

- Les participants ont une meilleure connaissance des pratiques, enjeux et défis liés à la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands aménagements irrigués rizières ;
- Les organisations paysannes sont mieux outillées (stratégie, feuille de route, messages) pour influencer les politiques de sécurisation foncière dans les grands périmètres irrigués rizières ;
- Le ROPPA renforce sa stratégie d'action sur le foncier en général.

II- CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a enregistré cinq allocutions prononcées respectivement par le Président du CRCOPR, le Représentant de GWI, le Représentant du ROPPA, le Représentant de l'UEMOA et le représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement Hydraulique

- a. Le Président du CRCOPR a souhaité la bienvenue aux participants, avant de préciser la place de la riziculture dans la réalisation de la sécurité alimentaire et de la réduction de pauvreté en Afrique de l'Ouest. Il a ensuite attiré l'attention des participants sur la nécessité de sortir de la rencontre avec des propositions d'actions pour la mise en place des politiques et mesures qui assurent une meilleure sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres irrigués rizicoles en Afrique de l'Ouest.
- b. Le représentant GWI s'est dit honoré de participer à cette rencontre. Il a rappelé les efforts de son institution pour accompagner les exploitants familiaux et précisément dans les domaines de la compensation des terres perdues et dans l'approche du respect des droits de co-gestion Etat-paysans. Il a également informé les participants sur les trois aspects de la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres irrigués rizicoles autour desquels vont se focaliser les échanges d'expériences. Il s'agit des aspects : juridique, de gouvernance et de facteurs de production.
- c. Prenant ensuite la parole, le représentant du ROPPA a réaffirmé l'option prise par son Réseau dans le processus d'élaboration d'une stratégie globale d'action sur le foncier. Selon lui les attentes du ROPPA sont fortes quant aux résultats qui sortiront de cet atelier, car ils seront valorisés pour alimenter ladite stratégie.
- d. Après avoir transmis les salutations du Président de la commission de l'UEMOA et du Commissaire en charge de l'agriculture, le représentant de l'UEMOA a souligné l'importance du riz dans la politique agricole de l'Union. Il a rappelé les chantiers que l'UEMOA a déjà engagés pour promouvoir la filière rizicole dans les huit pays membres de l'Union. Parlant de la thématique sur le foncier, il a précisé que la commission s'est inscrite dans une dynamique d'accompagnement des Etats membres afin de les encourager à mettre leurs politiques foncières en cohérence avec les principes de l'intégration régionale.
- e. Ouvrant officiellement les travaux de l'atelier, le représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement Hydraulique, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié le GWI pour l'assistance, qu'il apporte à la région dans le cadre de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il a souligné l'intérêt de l'atelier aux participants notamment l'acquisition d'une meilleure connaissance des pratiques, enjeux et défis liés à la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands aménagements irrigués rizicoles. Selon lui le présent atelier contribuera aussi au développement et à la mise en œuvre de politiques assurant une meilleure sécurisation foncière des exploitations familiales dans l'irrigation en Afrique de l'Ouest. Pour terminer, il a exhorté les participants à faire toujours preuve d'assiduité et de rigueur durant les trois jours d'échanges afin d'apporter les contributions pertinentes nécessaires au développement et à la mise en œuvre de politiques assurant une meilleure

sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres irrigués rizicoles.

III- DEROULEMENT

Les travaux ont été animés par Dr Yamar Mbodj, Directeur Exécutif du Hub Rural, appuyé par les experts du ROPPA et du GWi.

3.1. Démarche méthodologique

Les travaux se sont déroulés en deux séquences :

Séquence 1 (multi acteurs) : Elle a été consacrée à la problématique de la sécurisation foncière dans les grands périmètres irrigués, avec le partage d'expériences de sécurisation foncière au Mali, Niger et Burkina Faso et des travaux de groupes suivis de restitution en plénière.

Séquence 2 (ROPPA) : Elle a été consacrée à une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie globale d'action du ROPPA sur la problématique foncière, en valorisant notamment les échanges sur le foncier irrigué. Elle a cherché à définir clairement les enjeux liés au foncier selon les différents niveaux (régional, national et local avec le contexte de décentralisation) et selon les secteurs (irrigué, élevage, femmes, etc.) et de poser les bases pour : (i) la formulation de la stratégie globale d'action du ROPPA sur la question foncière et (ii) la formulation d'une note de position (vision) du ROPPA sur les problématiques foncières en Afrique de l'Ouest.

3.2. Déroulement de la Séquence 1 (multi acteurs)

Les travaux ont été organisés en sept (7) sessions techniques :

- présentations introductives axées sur la problématique de la sécurisation foncière dans les grands périmètres irrigués ;
- analyse des expériences au Burkina Faso ;
- analyse des expériences au Niger ;
- analyse des expériences au Mali ;
- travaux de groupes pour une analyse approfondie des expériences dans les 3 pays ;
- restitution des travaux de groupes
- synthèse des travaux.

3.2.1. Sur les présentations introductives axées sur la problématique de la sécurisation foncière dans les grands périmètres irrigués

Elle a été marquée par quatre (4) présentations :

- Contexte : cadrage juridique et pourquoi la sécurisation foncière – Moussa Djire, juriste ;
- Enjeux et perspectives de la sécurisation foncière des exploitations familiales dans les grands périmètres – André Tioro, ROPPA
- Initiative irrigation au Sahel, le volet foncier – Clément Ouédraogo, CILSS
- Foncier et facteurs de production pour la sécurisation de la riziculture irriguée – Frédéric Bazin, Iram/GWI

A l'issue des échanges, les participants ont insisté sur les aspects suivants:

3.2.2 Sur les expériences au Burkina Faso

Les travaux ont porté sur les expériences :

- Au Bagré, avec des présentations sur :
 - Les enjeux de la mise à jour de la situation foncière, et les nouveaux outils proposés – Etienne Kaboré, Bagrépôle (10min)
 - Retour d'expérience des OP – Adama Banpango, Union des groupements des producteurs de riz de Bagré (10min)
- Au Sourou, avec des présentations sur :
 - L'expérience de sécurisation foncière du MCA pour le périmètre de Di – Simone Carboni, INSUCO/GRET (10min)
 - Retour d'expérience des OP – Tiama Cesaire, Union des producteurs de riz de la vallée du Sourou (10 min)

3.2.3. Sur les expériences au Niger

Les travaux ont porté sur les expériences :

- Au Barrage de Kandadji, avec des présentations sur
 - Le bail emphytéotique et le contrat d'occupation pour la compensation juste – Saadou Aladoua, magistrat, et Idrissa Diaouga, HCAVN (10min)
 - Retour d'expérience des OP – Ayouba Hassane, FUCOPRI (10min)
- Au Namarde/National , avec des présentations sur :
 - La sécurisation foncière à Namarde et les perspectives nationales – Aliou Koure, ONAHA (10 min)
 - Retour d'expérience des OP – Ayouba Hassane, FUCOPRI (10min)

3.2.4. Sur les expériences au Mali

Les travaux ont porté sur les expériences :

- Au Sélingué, avec des présentations sur :
 - La réflexion en cours sur la sécurisation foncière – Hamet Keita, ODRS, et Mamadou Goita, IRPAD (10min)
 - Retour d'expérience des OP – Fodé Traore, Union des riziculteurs de Sélingué (10min)
- En Zone Office du Niger, avec une présentation sur :
 - Les enjeux de la sécurisation du foncier pour les exploitations familiales – Faliry Boly, Sexagon (10min)

3.2.5. Sur les travaux de groupes

- Quelles sont les défis à relever ? (outils juridiques, gouvernance, facteurs de production)
- Quelles sont les actions/mesures à entreprendre pour relever ces défis ? Prioriser
- Rôles et responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre des actions/mesures.

3.2.6. Sur les conclusions des travaux des groupes de travail

3.2.7. Sur les recommandations générales (Synthèse des travaux de l'atelier)

Les travaux et les discussions au cours de l'atelier montrent que les besoins de sécurisation foncière des exploitations dans les périmètres irrigués sont toujours énormes et complexes. Cependant l'atelier note que des initiatives se sont développées dans les différents pays pour faire face à ces questions. Nonobstant la situation spécifique des différents pays, un certain nombre de lignes de force se dégagent sur les défis à relever.

4.1 : Outils juridiques

- Rendre effectif l'immatriculation des périmètres irrigués par les Etat pour mieux sécuriser les droits dérivés des exploitations familiales sur ces dits périmètres irrigués ;
- Harmoniser les approches et les outils de sécurisation dans un même pays (les nouveaux périmètres MCA ont soulevé des frustrations et des revendications des exploitants sur les anciens périmètres, notamment par rapport au coût du bail emphytéotique qui est trop lourd pour les EF. Il y a deux poids deux mesures dans la zone)
- Réfléchir et mettre en place un système de régulation des transactions (locations, cession de baux etc) pour répondre aux besoins des EF
- S'inspirer les expériences positives de sécurisation foncière mise en œuvre dans les pays de l'espace régionale.

4.2 : Gouvernance et organisation

- Impliquer les producteurs dans la définition des projets car ce sont les premiers concernés. Ils doivent être à l'initiative des processus de sécurisation foncière, car le dialogue et la concertation au cours d'un projet pour son acceptation ne suffisent pas.
- Définir et identifier les enjeux et les priorités pour chaque catégorie d'exploitants pour permettre une bonne intervention publique
- Adapter le statut des agences nationales de gestion de l'irrigation pour leur permettre de « maîtriser » leur foncier, et systématiser l'immatriculation des périmètres.
- Mettre en place des cadres de dialogue multi acteurs sur les différents périmètres irrigués

4.3 : Conditions de viabilité des EF (moyens et facteurs de production)

- ☑Intégrer la diversification comme système de production de base des EF, et considérer systématiquement des combinaison irrigué/pluvial dans les attributions des projets.
- sécuriser la production pour garantir de bons revenus (sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté) – avec des seuils minimums de surface exploitée.
- Travailler aussi sur les facteurs de production et les modèles de gouvernance notamment l'organisation au niveau des OP pour pouvoir influencer positivement les mesures et